

Délibération n°06

Effectif légal du conseil
communautaire :
61

Nombre de conseillers
en exercice :
61

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
60

Nombre de votants :
60

Date de convocation :
20 mars 2019

Date d'affichage du
compte-rendu :
2 avril 2019

Objet :
**Syndicat Intercommunal
d'Electricité et de Gaz du Puy de
Dôme (SIEG) – Commission
Consultative Mixte Paritaire
(CCMP) : désignation du
représentant de RLV**

L'AN deux mille dix-neuf le mardi 26 mars, le conseil
communautaire, convoqué le 20 mars 2019 s'est réuni à
l'espace culturel à Ennezat, à 18 heures 30 minutes, sous
la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M
José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M
Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme Nadine
BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M
Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène
CHASSAGNE, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme
Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José
DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Philippe GAILLARD,
M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, M Roland GRENET,
M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice
HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND, M
Jacques LAMY, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-
Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert
MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Christian OLLIER, M Alain
PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine
PERRETON, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M
Vincent RAYMOND, M Jacques VIGNERON, M Nicolas
WEINMEISTER, **titulaires.**
Mme Marie-Christine VALLENET, **suppléante.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Représentés ou suppléés :

- M Christian ARVEUF, *a donné pouvoir* à M Fabrice MAGNET
- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES,
remplacé par Mme Marie-Christine VALLENET, conseiller
communautaire suppléant
- M Lionel CHAUVIN, *a donné pouvoir* à Mme Marie CACERES
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, *a donné pouvoir* à M Frédéric
BONNICHON
- Mme Michèle GRENET, *a donné pouvoir* à M Daniel GRENET
- M Didier IMBERT, *a donné pouvoir* à Mme Anne-Karine QUEMENER
- Mme Emilie LARRIEU, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre BOISSET
- Mme Nicole PICHARD, *a donné pouvoir* à Mme Stéphanie FLORI-
DUTOUR
- M Thierry ROUX, *a donné pouvoir* à M Jacquie DIOGON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir* à M Jean-Pierre
HEBRARD
- Mme Catherine VILLER-MICHON, *a donné pouvoir* à M Pierre
PECOUL

Absente :

- Mme Elizabeth MONTFORT

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : M Gabriel BANSON

Rapport n°06 – Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme (SIEG) – Commission Consultative Mixte Paritaire (CCMP) : désignation du représentant de RLV

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, notamment l'article 198,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2224-37-1,

Vu l'arrêté préfectoral n°18-02032 du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération,

Considérant le courrier en date du 17 janvier 2018 par lequel le Président du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (SIEG) du Puy-de-Dôme sollicite la désignation par Riom Limagne et Volcans d'un délégué pour représenter la communauté d'agglomération dans la Commission Consultative Mixte Paritaire (CCMP),

Considérant la délibération n°20180206.19 du conseil communautaire du 6 février 2018, désignant Alain PAULET, pour siéger au sein de la Commission Consultative Mixte Paritaire (CCMP),

Considérant l'information du SIEG du 16 mai 2018 selon laquelle Alain PAULET en tant que délégué de la commune de Mozac est membre du Comité Syndical et du bureau du SIEG, et ne peut donc pas siéger dans cette commission,

Le conseil communautaire, sur proposition du Président et à l'unanimité :

- désigne Christian ARVEUF (en remplacement d'Alain PAULET), pour représenter Riom Limagne et Volcans au sein de la Commission Consultative Mixte Paritaire (CCMP) du SIEG 63.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme,
A Riom, le 27 mars 2019***

Le Président

Frédéric BONNICHON

